

Statut de cohabitant·e

100 % perdant·e !

18
nov.

Mouvement
écosocialiste
pece
Agir par la Culture

MOC

ciép
du MOC

CSC-CRW – 27 octobre 2022

Pourquoi cette campagne ?

- Lien avec le plan stratégique du MOC
- Et donc l'action conjointe avec nos OC
- Importance de nouer des alliances
- Tout le monde peut potentiellement être touché·e par le statut de cohabitant·e
- Campagne EP

Une campagne commune

- Collaboration entre PAC et le CIEP du MOC
- CIEP/MOC : poursuite d'une précédente campagne sur la sécurité sociale
- PAC : lien avec de précédentes campagnes (*Merci l'impôt, Un toit pour être soi, ...*)

Revendication

- **La suppression du statut de cohabitant.e**
 - exiger la fin de ces situations dans lesquelles des **personnes, du fait qu'elles cohabitent, perçoivent un montant plus faible** (que les personnes isolées) d'allocations sociales ou de suppléments, de correctifs ou d'avantages sociaux. Il en va de même pour quelqu'un en invalidité ou amené à recourir à l'aide sociale (RIS).
 - Faire le lien avec les élections de 2024 et le prochain accord gouvernemental

Rappel : origines du statut de cohabitant.e

- A la fin des années 1970, le chômage explose et pour réduire les coûts le gouvernement introduit les **trois catégories d'allocataires en 1981 (Loi D'hoore)**: chefs de ménage, isolés, et cohabitants. Avec une réduction drastique du taux de remplacement des cohabitant.e.s par rapport à celui des isolé.e.s (et bien entendu des chefs de ménage).
- **Passage de la solidarité collective des assurances sociales pour lesquelles chacun.e cotise, à la solidarité intrafamiliale.**
- Vision patriarcale et dépassée

Arguments

- **Supprimer la situation de dépendance au sein de l'habitation**
- **Égalité hommes-femmes : les femmes les plus touchées par le statut de cohabitant.e**
- **Respect de la vie privée (contrôles domiciliaires)**
- **Adaptation aux nouvelles formes d'habitats (intergénérationnel, habitat groupé, etc)**
- **Cotisations égales : droits égaux**
- **Réponse partielle à la crise énergétique et lutte contre les marchand·es de sommeil et passoires énergétiques**
- **Progressivement vers l'individualisation des droits**

Exemples concrets

- **Éviter** que ce statut entraîne une domiciliation séparée qui conduise à **l'éloignement d'un parent et conjoint** et à son isolement
- **Éviter certaines situations des familles monoparentales** où l'enfant doit quitter l'habitation
- **Éviter qu'une personne perde des droits** si elle accueille un parent malade ou pour éviter la maison de repos
- **Permettre** à des personnes qui souhaitent vivre en colocation de manière solidaire (afin de réduire les coûts énergétiques par exemple) de **ne pas être sanctionnées financièrement**.
- Permettre enfin à chacun·e de **choisir librement son mode de vie**, et de ne pas dépendre de la situation d'autres personnes de sa famille !

Des brèches récentes dans le statut

- Pour maintenir le niveau de certain.e.s durant la crise sanitaire (chômage temporaire)
- Pour ne pas pénaliser la solidarité face aux inondations
- Pour faciliter l'accueil de réfugiés ukrainiens.

Quelques chiffres

| | Chômage | RIS | Mutuelle |
|---------------------------|----------------|------------|-----------------|
| Isolé.e | 1 246,18 € | 1 115,67 € | 1 426,10 € |
| Cohabitant.e | 646,88 € | 743,78 € | 1 222,78 € |
| Chef.fe de famille | 1 537,90 € | 1 507,77 € | 1 790,80 € |
| | | | |
| Seuil de pauvreté | | Isolé.e | 1 293,00 € |
| | | | |



Lancement : 18 novembre à Namur

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 9h : accueil - café
- 9h30 : introduction par **Ariane Estenne** (MOC) et **Sarah de Liamchine** (PAC)
- 10h – 12h45 : 40 ans de combats et de luttes contre le statut de cohabitant.e
 - // 10h : *les actions syndicales*, avec **Gaëlle Demez** (CSC) et **Jean-François Tamellini** (FGTB Wallonne) - suivi d'une première série de questions/réponses
 - // 11h : pause
 - // 11h15 : *un statut patriarcal : les femmes au front*, avec **Noémie Van Erps** (Soralia) et **Aurore Kesch** (Vie Féminine)
 - // 11h45 : *20 vertus à la suppression du statut de cohabitant.e*, avec **Christine Mahy** (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) ainsi qu'un.e **représentant.e de la Fédération des Etudiant.es Francophones**
 - // 12h15 : seconde série de questions/réponses
- 13h - 14h : lunch
- 14h : *Home Sweet Home* - pièce de théâtre
- 15h : retours et expériences d'associations et acteur.trices de terrain, avec **Barbara Frère** (Droit à un Toit), **Nicolas Bernard** (Faculté de droit de l'Université Saint Louis), **Yves Martens** (Collectif Solidarité contre l'Exclusion) et **Laurent d'Ursel** (Syndicat des Immenses)
- 16h : Conclusion et suites de la campagne

« Ballons d'essai »

- Mars 2022 : webinaire sur les 40 ans de luttes féministes et syndicales
 - Vidéo de la rencontre sur Youtube
 - Article
- Août 2022 : Solidarités (premier test avec les outils)
- Présentation à la HELHA en octobre 2022

Outils

- Guide de campagne, PPT, plaidoyer « long », argumentaire/mémo
- Conscientimètre et Cohabit Safe Ticket

Cohabit Safe Ticket

www.pac-g.be, www.ciep.be
www.moc.be



Cohabit' Safe Ticket

- Félicitations !** Vous voici en possession du précieux sésame : le Cohabit' Safe Ticket. Ce passaport amilie tous les effets du statut de cohabitant-e dans les revenus de remplacement que vous pourrez toucher et vous donne desormais pleinement les droits suivants :
1. Posséder plus d'une brosse à dents par personne sans que l'assistant-e social-e du CPAS ne vienne les compter et vous interroger sur le nombre de personnes qui vivent sous votre toit
 2. Idem pour vos paires de chausures
 3. Accueillir votre maman en perte d'autonomie à votre domicile pour pouvoir veiller sur elle, sans pour autant renoncer à manger à votre faim
 4. Accueillir votre amie dans une mauvaise passe qui se retrouve à la rue sans risquer de perdre la moitié de vos revenus
 5. Pouvoir garder votre enfant à la maison, même lorsqu'il-elle devient majeur-e et sans devenir « cohabitant-es » automatiquement

6. Envisager une collocation avec des amis, afin de faire face à des loyers et des factures d'énergie exorbitants mais également de lutter contre le mal-logement
7. Avoir le droit d'appeler au secours lorsque votre compagnie vous tabasse alors qu'il n'est pas censé vivre sous votre toit
8. Pouvoir passer la nuit avec votre amoureux-euse sans risquer de vous faire attraper par un-e agent-e qui débanquerait au petit matin
9. Pouvoir sortir de chez vous si vous êtes pensionné-es afin d'aller au marché, même si vous bénéficiez d'un supplément GRAPA vu le faible montant de votre retraite; Finir les contrôles inopinés ;
10. Bref : avoir le droit de poser librement et solidairement vos choix de vie, sans qu'ils soient conditionnés par un système patriarcal qui sent la naphthaline et l'injustice !

Dans les fédérations

- **Actions fin 2022 et en 2023**
- **Prochaine réunion avec les permanent·e·s CIEP en novembre 2022**
- **Séances d'infos/formations possibles en fédérations, avec les OC**

Suites : Groupe de travail (2022-2024)

- PAC, MOC & RWLP
- Plateforme « *Stop au statut de cohabitant.e, maintenant!* »
- Regroupement de quiconque qui est contre le statut (personnes, groupes, associations, institutions)
- Site internet en construction (témoignages, tenir au courant des actions menées...)
- Manifestation en 2023
- Possibilité de développer un documentaire